

Christophe Baechler – Route des Chesaux 58 – 1633 VUIPPENS  
Tél. 079 387 6874  
interclub@badminton-fribourg.ch

Site Internet de l'AFB : [www.badminton-fribourg.ch](http://www.badminton-fribourg.ch)

# **MANUEL IC 2017/2018**

**DIRECTIVES  
ADRESSES DES RESPONSABLES INTERCLUB AFB**

**COMPLEMENT AU REGLEMENT  
DU CHAMPIONNAT SUISSE INTERCLUB**

**AOUT 2017**



# DIRECTIVES

## REGLEMENT

Sont applicables : le Règlement Interclub 1<sup>ère</sup> à 4<sup>e</sup> ligue de *Swiss Badminton*;  
le Règlement Interclub 5<sup>e</sup> ligue de *Swiss Badminton*;  
la procédure de recours de *Swiss Badminton*.  
Tous ces règlements sont publiés sur le site Internet de *Swiss Badminton*.

## CALENDRIER DES MATCHS

Chaque club doit compléter sur le site internet de *Swiss Badminton* le calendrier IC de ses équipes de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ligue jusqu'**au 20 juillet au plus tard**. Si le club visiteur n'a pas, jusqu'au 31 août contacté le club recevant, les dates sont considérées comme définitives.

## MODIFICATIONS DE PROGRAMME EN COURS DE CHAMPIONNAT

Les Dates IC sont à convenir selon le règlement IC. Les déplacements ne sont autorisés qu'avec l'accord mutuel des deux parties avec les restrictions suivantes :

**Deux semaines avant la date prévue**, les rencontres ne peuvent plus être déplacées à l'exception des cas de force majeure. Si une équipe ne peut se présenter au complet, deux matchs par joueur absent sont perdus par w.o. L'équipe qui n'est pas complète décide des matchs qui ne seront pas disputés mais doit le communiquer à temps à l'équipe adverse.

**Les simple-messieurs sont supprimés comme suit : d'abord le SM3 et ensuite le SM2.** Lors de la saisie électronique, les joueurs manquant sont saisis mais marqués comme pas présentés.

## REPLISSAGE DES FEUILLES DE MATCHS

Les feuilles de matchs seront remplies lisiblement (caractères d'imprimerie) et correctement, en respectant notamment les points suivants :

- no du tour,
- date de la rencontre,
- marque des volants utilisés,
- no et le nom d'équipe (les abréviations de noms de clubs sont interdites),
- no de licence **de chaque joueur pour chaque match**,
- classement **de chaque joueur pour chaque match**,
- ordre en simple messieurs selon **le classement dynamique du mardi 12h00**,
- signature des deux chefs d'équipes.

**En cas de non présentation de l'adversaire le remplissage de la feuille de matchs reste obligatoire** : l'équipe présente a alors aussi à sa charge de remplir le no et le nom de l'équipe absente.

En cas de volonté de **protêt**, un court résumé du motif de celui-ci doit être écrit.

L'équipe recevante est responsable de remplir la feuille de résultats sur le site internet de *Swiss Badminton*, du remplissage correct de la feuille de match, excepté de la partie réservée à l'équipe adverse.

**Lors de l'inversion autorisée d'une rencontre du calendrier, la feuille de résultats doit être rempli conformément au calendrier initial.**

## VOLANTS OFFICIELS

En raison des conventions de partenariat établies avec les différents fournisseurs de volants, nous vous communiquons ci-dessous les volants officiels pour la saison 2017/2018 :

### **Catégorie 1 (valable pour toutes les compétitions en Suisse)**

Babolat 1	FZ Forza VIP	RSL no. 3
Oliver APEX 100	VICTOR Gold Champion	WINEX World Tournament
Yang Yang 300 B	YONEX-AS-50	YONEX-AS-40

### **Catégorie 2 (valable pour les 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> ligue et les tournois régionaux)**

YONEX AS30

### **5<sup>e</sup> ligue**

Tous les volants à plumes ou plastiques sont autorisés.

**De plus, les volants officiels doivent porter sur la boîte l'autocollant officiel de volants Swiss Badminton, lesquels sont livrés par les importateurs (voir liste ci-dessus).**

**Les équipes et joueurs qui se feraient surprendre entrain d'employer des volants non-officiels pendant les interclubs ou les tournois de rangs, seront mis à l'amende conformément au règlement de Swiss Badminton.**

## ANNONCE DES RESULTATS

Les résultats doivent être saisis sur [www.swiss-badminton.ch](http://www.swiss-badminton.ch) **au plus tard le jour après la rencontre.** En cas de problème vous pouvez toujours contacter le responsable IC de l'AFB pour demander une prolongation du délai.

## AMENDES

Le non-respect des points susmentionnés entraîne une amende selon la liste des amendes publiée par *Swiss Badminton*.

Les amendes sont à payer dans les 30 jours au compte de l'AFB. En cas de non-paiement dans les délais, l'équipe sera disqualifiée après avertissement préalable.

## RECOURS

Les procédures de recours sont prévues dans le règlement des voix de droit de *Swiss Badminton*.

La première instance de recours contre une décision du responsable IC de l'AFB est le comité central de Swiss Badminton.

## **NEW !!! RESTRICTION**

La restriction qui suit ne s'applique pas à la meilleure ligue d'un club. Elle n'est valable qu'en 3e et 4e ligues fribourgeoises :

***Un joueur ou une joueuse classé TOP, A ou B en simple au 15 aout, ne peut pas jouer en 3e et 4e ligues fribourgeoises.***

## **PROMOTION RELEGATION**

Le système de promotion relégation, sous réserve de modifications, est le suivant :

1. Les 1<sup>ers</sup> des groupes de 3<sup>e</sup> ligue jouent durant la semaine du **16 au 22 avril 2018** un match de barrage (aller : AFB-31/AFB-32 - retour : AFB-32/AFB-31) pour la promotion en 2<sup>e</sup> ligue.
2. Les 2 derniers des groupes de 3<sup>e</sup> ligue sont relégués en 4<sup>e</sup> ligue.
3. Les 2 premiers des groupes de 4<sup>e</sup> ligue sont promus en 3<sup>e</sup> ligue.

**Les cas suivants peuvent entraîner des modifications du système :**

1. Relégation de plus d'une équipe de 2<sup>e</sup> en 3<sup>e</sup> ligue
2. Retrait d'équipe en cours de championnat.
3. Restent réservées toutes décisions du D-Compétition de *Swiss Badminton*.

## **RETRAIT D'ÉQUIPE OU RENONCIATION A UNE PROMOTION**

Si des équipes de 4<sup>e</sup> ligue renoncent à la promotion le relégué le mieux classé de 3<sup>e</sup> ligue est repêché.

**La renonciation à une promotion ou le retrait d'une équipe doit être annoncé par écrit avant le 30 mars au responsable IC de l'AFB.**

Restent réservées toutes décisions du D-Compétition de *Swiss Badminton*.

# ADRESSES DES RESPONSABLES IC AFB

Club	Prénom NOM	Téléphone	Email
<b>BC Avry</b>	Stéphane PIERROZ	079 791 6930	stephane.pierroz@mac.com
<b>BC Bulle</b>	Kevin SCHINDLER	077 425 3794	schindlerkevin@hotmail.fr
<b>BC Corminboeuf</b>	Raphaël PASCHOUD	079 332 4382	technique@bccorminboeuf.ch
<b>BC Düdingen</b>	Nicolas THELER	079 523 8842	nicolas.theler@gmx.ch
<b>BC Fribourg</b>	Thierry WASER Samuel VOLERY	079 815 9900	thierry@copinards.ch
<b>BC Glâne</b>	Steve CORNU	076 576 6906	steve_cornu@hotmail.com
<b>BC Granges-Paccot</b>	Yasmine HORLACHER	079 240 0333	yasmine.horlacher@hotmail.fr
<b>BC Gruyères</b>	Sylvie AEBY	079 285 6130	sylvie.aeby@hotmail.com
<b>BC Gurmels</b>	Philippe HONEGGER	079 415 2203	phil.honegger@sensemail.ch
<b>BC Hauterive</b>	Cédric BRUEGGER	079 666 8207	cedricbrugger@bluemail.ch
<b>BC Kerzers</b>	Sven FORSTER	079 213 8885	sven.forster@bluewin.ch
<b>BC Le Looping Autigny</b>	Daniel RAPPO	026 477 3570	djrappo@bluemail.ch
<b>BC Murten</b>	Yves OPPLIGER		y.oppliger@bcmurten.ch
<b>BC Neirivue</b>	Aurélien GURTNER	079 566 0394	gurtner_aurel@bluewin.ch
<b>BC Payerne</b>	Jérémy CUENOUD	079 959 4672	cuenoud98@romandie.com
<b>BC Rechthalten</b>	Fabio MOLINARI		fabiomolinari80@hotmail.com
<b>BC Riaz</b>	Benoît NICLASSE		bniclasse@yahoo.com
<b>BC Schmitten</b>	Jessica TOEMION	079 734 1420	jessica.toemion@gmail.com
<b>BC Tafers</b>	Lukas ZURKINDEN	026 322 0094	lukaszurkinden@bluewin.ch
<b>BC Villars-sur-Glâne</b>	Luc PERRENOUD	079 317 7668	luc.perrenoud@gmail.com
<b>BC Wünnewil</b>			